

<https://www.paris-normandie.fr/id381659/article/2023-01-24/suppression-annoncee-dune-...>

Par Blaise DIAGNE

8 min read

## Suppression annoncée d'une classe au collège de Rives-en-Seine : un rendez-vous obtenu

L'annonce d'une suppression de classe à la rentrée 2023 au collège Victor-Hugo a provoqué lundi 23 et mardi 24 janvier plusieurs actions de la communauté éducative. Rendez-vous est pris jeudi 26 janvier à l'inspection académique.



Ce mardi, les enseignants ont été symboliquement empêchés de pénétrer dans l'établissement - Photo DR

PARIS  
**NORMANDIE**

Publié: 24 Janvier 2023 à 15h24 Temps de lecture: 2 min

C'est une première victoire, même si elle ne présage en rien de l'issue de la contestation au collège Victor-Hugo. Mardi 24 janvier 2023 au matin, le personnel pédagogique et les parents d'élèves mobilisés ont obtenu un rendez-vous à l'inspection académique à Rouen, jeudi 26 janvier à 10 h 30.

Le but est simple : convaincre leurs interlocuteurs de faire machine arrière, en rétablissant la dotation horaire globale (DHG) prévue pour la rentrée 2023 au même niveau que cette année. En l'état actuel des choses, une classe de 4e serait supprimée. Les cinq classes restantes de ce niveau pourraient alors accueillir jusqu'à 31 élèves chacune.

### **« 31 enfants, au-dessus du seuil réglementaire »**

Une situation inenvisageable pour les protestataires, qui après une opération de tractage organisée lundi matin sous le pont de Brotonne, ont filtré l'entrée le collège, mardi matin. Entre 8 h 30 et 9 h 30, en présence de la gendarmerie et d'élus – le maire de Rives-en-Seine Bastien Coriton était présent –, l'association des parents d'élèves (APE) du collège a retenu devant la grille et avec leur consentement des enseignants, laissant les élèves seuls pénétrer dans l'établissement.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, puisque la direction académique fixait le rendez-vous immédiatement après avoir été informée de la situation. Une délégation de trois enseignants et un parent d'élève (le président de l'APE, Patrick Batel) se rendra donc jeudi à Rouen. Déterminés. « *On ne pliera pas avant d'avoir obtenu gain de cause. Trente et un enfants par classe, c'est au-dessus du seuil réglementaire. Si on avait trois ou quatre nouveaux inscrits, on serait de toute façon obligés d'ouvrir une classe supplémentaire...* »

### **Vidéo. Paris Normandie partenaire officiel de l'Armada 2023**

Lire aussi

**[Le maire de Saint-Vaast-Dieppedalle s'oppose au projet d'extension du parc éolien de Drosay](#)**